

CULTURE

Tensions autour de la vente du « mahzor Luzzatto » à Sotheby's New York

Quand elle a été contactée par l'Alliance israélite universelle, Anne Heilbronn, directrice du département Livres et Manuscrits de Sotheby's Paris et vice-présidente de Sotheby's France, a été littéralement « estomaquée par la beauté et la rareté » de ce manuscrit unique du XIII^e siècle. « C'est le plus ancien livre de prières illustré jamais mis aux enchères dans le monde ». Grâce au travail méticuleux et précis de l'experte en Judaïca, Sharon Liberman Mintz, ce mahzor médiéval a été évalué entre 4 et 6 millions de dollars. « Ce livre de prières, vieux de sept cents ans, ouvre des fenêtres fascinantes sur la vie, les rites et les rituels des Juifs ashkénazes du Moyen Âge et du début de l'ère moderne, explique-t-elle. Son texte, qui peut élargir nos connaissances sur l'histoire de la liturgie dans plusieurs régions d'Europe, mérite certainement des recherches plus approfondies, et ses illustrations nous éclairent sur les pratiques cérémonielles juives au Moyen Âge. Le fait qu'il ait été créé par un scribe-artiste juif à une époque où de nombreux manuscrits hébraïques médiévaux étaient illustrés par des artistes chrétiens est particulièrement remarquable. L'élégante calligraphie et le magnifique répertoire décoratif en font un manuscrit splendide et extrêmement rare, digne des plus importantes collections publiques et privées du monde entier ».

Le manuscrit sera mis aux enchères à New York le mardi 19 octobre, à 11 heures, au profit des activités éducatives et culturelles de l'Alliance israélite universelle, notamment de sa bibliothèque, la plus grande bibliothèque juive d'Europe, qui connaît un déficit financier important. Mais des voix s'élèvent pour empêcher le départ de ce joyau hors de France. « Nous ne nous résolvons pas à voir ce manuscrit insigne quitter la France et appelons à la recherche de toutes les solutions pour qu'il soit classé comme œuvre d'intérêt patrimonial majeur, permettant son acquisition par un mécène au titre de la loi du 1^{er} août 2003, dite loi Aillagon », demandent les signataires d'une pétition qui, en quinze jours, a recueilli plus de 200 signatures dont celles de la présidente du musée d'art et d'histoire du Judaïsme, Dominique

AJ Propriétaire d'un mahzor du XIII^e siècle estimé entre 4 et 6 millions de dollars, l'Alliance israélite universelle le met en vente le 19 octobre prochain à New York pour faire face à ses difficultés financières. Une pétition s'insurge contre le départ de cet ouvrage hors de France.



1



2



3

1 Portrait de Samuel David Luzzatto
2 et 3 Pages intérieures du manuscrit

Schnapper, du grand rabbin Alain Goldmann, du professeur Dominique Jarrassé et du producteur Paul Rozenberg.

Michaël Sebban, spécialiste des manuscrits hébraïques et fondateur de l'association Beit Ha Zohar, est à l'origine de ce texte. « J'ai été alerté par mon ami Jean-François Malthête, ancien bibliothécaire de l'AIU, qui était stupéfait par le communiqué de Sotheby's informant de la vente du manuscrit. Après quelques appels, je me suis rendu compte que personne dans le cercle des chercheurs, des bibliothécaires et des universitaires, n'était au courant de cette vente et j'étais sidéré. J'ai, alors, appelé Laurent Munnich et nous avons rédigé ce texte avec Paul Salmona (le directeur du mahJ - Ndr) ».

Ce manuscrit a une valeur inestimable et d'après lui, « ce n'est pas en se séparant d'un tel joyau que la bibliothèque de l'Alliance aurait pu être sauvée. L'Alliance dit qu'elle n'a pas eu le choix, mais nous pensons que des solutions peuvent encore être trouvées. Plutôt que de vendre des pièces prestigieuses de notre patrimoine, il faut avoir une vision à long terme sur la manière de le valoriser. Par exemple, avec le concours de l'Alliance et de la BNF, Beit Ha Zohar a déjà organisé des événements autour de manuscrits ou d'imprimés rares que le grand public ne connaissait pas ».

Interrogés par *Actualité Juive* (entretien ci-contre), le président et le vice-président de l'Alliance se disent « ouverts » à la recherche d'une solution d'ici à la date de la vente, mais ils soutiennent que leurs efforts budgétaires, ajoutés aux subventions des fondations juives françaises, n'ont pas suffi à résorber ce déficit.

Et maintenant ? « Nous avons joué notre rôle de lanceurs d'alerte et ouvert un débat sur la conservation et la mise en valeur du patrimoine culturel juif. C'est dommage qu'il ait fallu le marteau d'un commissaire-priseur pour ouvrir ce débat. Avec le fonds de dotation Orah, nous avons mis en ligne un site pour faire connaître ce mahzor du grand public ». À l'heure où nous mettions sous presse, lundi 27 septembre, des discussions étaient en cours entre toutes les parties. ■

Laura Levy et Yaël Scemama

ENTRETIEN

Marc Eisenberg et Roger Cukierman

« Nous n'avons pas d'autre choix que de vendre ce manuscrit »

Actualité Juive Comment réagissez-vous aux critiques dont l'Alliance fait l'objet depuis la mise en vente du mahzor Luzzatto aux enchères ?

Marc Eisenberg : Je m'étonne, tout d'abord, que les initiateurs de la pétition ainsi qu'un certain nombre de signataires qui ont des liens anciens, et parfois d'amitié, avec l'Alliance et ses dirigeants n'aient pas pris le soin de nous contacter avant de lancer une polémique vaine. Depuis toujours, l'Alliance veille à la sauvegarde de sa bibliothèque, mais nous alertons depuis des années sur le coût de ce patrimoine communautaire qui très lourd à supporter pour notre seule institution puisqu'il représentait un déficit de 800 000 euros net par an. Nous avons multiplié les efforts pour réduire ces dépenses en déplaçant la bibliothèque dans les locaux de l'ENIO, et en installant 80% de son fonds documentaire dans une maison d'archivage



AJ Accusés de départir la France du mahzor Luzzatto, le président de l'AIU, Marc Eisenberg - par ailleurs, propriétaire d'Actualité Juive - et Roger Cukierman, vice-président, se défendent.

NOUS AVONS LONGTEMPS APPELÉ À L'AIDE EN EXPLIQUANT QUE LA BIBLIOTHÈQUE EST LE PATRIMOINE DE LA COMMUNAUTÉ

MARC EISENBERG

professionnelle (accessible sur commande en 24 heures). Nous avons également investi dans la digitalisation du fonds, avec le soutien de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah (FMS). Ces efforts ont permis de réduire le déficit de la bibliothèque qui n'est plus aujourd'hui que de 500 000 euros par an. Mais cette charge reste insupportable pour l'Alliance.

Roger Cukierman : Je comprends l'émotion de voir partir à l'étranger ce bien précieux, mais en tant que dirigeants de l'Alliance, nous avons le devoir et la responsabilité de veiller à l'équilibre financier de l'institution. Or, l'Alliance connaît des difficultés financières.

Notre déficit annuel s'élève à un million et demi d'euros et si nous continuons à financer aussi celui de la bibliothèque, c'est l'équilibre de toute l'institution qui est en danger. Notre déficit tient à la chute vertigineuse des dons et legs ces dernières années, lesquels représentent près de 95% de son financement. Cette situation n'a pas empêché l'Alliance de poursuivre son soutien à son réseau scolaire, notamment par l'attribution de nombreuses bourses aux familles les plus défavorisées. Vendre un des « bijoux de famille » est un déchirement, mais nous ne pouvons pas mettre en péril les autres activités de l'Alliance, en

que ses ouvrages restent à la disposition du public. Aucune de ces solutions n'a hélas abouti.

Aviez-vous pensé au dispositif fiscal mis en place par la loi Aillagon ?

M.E. : Absolument. Ce dispositif implique, d'une part, que le manuscrit soit classé au patrimoine national et, d'autre part, que l'on trouve des philanthropes pour l'acquérir avant d'en faire don à la BNF. Hubert Leven et Éric de Rothschild avaient accepté de participer à ce tour de table, mais nous n'avons pas réussi à réunir l'intégralité des fonds nécessaires à l'acquisition du manuscrit. Surtout, notre demande de classement a été refusée par le ministère de la Culture. Il nous a, en effet, été indiqué que l'Etat possédait déjà deux manuscrits de nature et de valeur comparables de sorte qu'il n'était pas question pour lui d'investir un euro de plus dans ce type d'ouvrage. C'est dans ces circonstances que j'ai été mis en contact avec la maison Sotheby's qui nous a proposé des conditions de vente exceptionnelles puisqu'aucune commission ni aucun frais ne nous est facturé. Surtout, il s'agira de la mise en vente en un lot unique, ce qui est très rare dans le monde des ventes cataloguées. Sotheby's nous a également autorisés à présenter une vidéo sur les activités de l'Alliance et à faire un appel aux dons le jour de la vente.

R.C. : Le choix a été douloureux mais dominé par la raison : entre vendre un manuscrit et permettre à la bibliothèque d'être sauvée pendant des années et fermer la bibliothèque pour avoir le privilège de conserver

particulier les écoles. Je comprends l'inquiétude légitime des uns et des autres, mais la vente de ce manuscrit est la seule solution qui assurera la survie de la bibliothèque au moins jusqu'en 2030.

Des solutions alternatives n'étaient-elles pas possibles ?

M.E. : Depuis des années, nous appelons à l'aide et nous expliquons que la bibliothèque est le patrimoine et le bien commun de la communauté juive tout entière et pas seulement de l'Alliance. Nous étions allés jusqu'à proposer à la FMS et au Mémorial de la Shoah, ainsi qu'à la BNF de l'accueillir gracieusement à la seule condition

EN TANT QUE DIRIGEANTS DE L'ALLIANCE, NOUS AVONS LE DEVOIR DE VEILLER À SON ÉQUILIBRE FINANCIER

ROGER CUKIERMAN

ce manuscrit en France, le conseil d'administration de l'Alliance a clairement souhaité vendre.

M.E. : J'ajoute que la bibliothèque fait partie du réseau Rachel qui réunit les bibliothèques du Séminaire israélite, du musée d'art et d'histoire du Judaïsme, de Medem et de l'EMJ et qu'elle y apporte une contribution financière plus importante que les autres. Si notre bibliothèque devait fermer ses portes, c'est tout ce réseau qui serait en péril et l'ensemble des bibliothèques juives françaises, affecté.

La « réalité des chiffres » n'est pas un argument pour les signataires de la pétition qui déplorent une perte inestimable pour le judaïsme français. Que leur répondez-vous ?

M.E. : Les signataires de la pétition craignent qu'une fois vendu et sorti de France, le manuscrit finisse dans un coffre. Mais outre le fait que rien n'est moins sûr et qu'au contraire, il

pourrait être acquis par un musée, ils doivent savoir qu'à l'heure actuelle, le mahzor est abrité dans une société d'archivage. Ces trente dernières années, il n'a été exposé que trois fois, de façon très éphémère, et examiné à de rares reprises par des équipes de chercheurs. En effet, pour des raisons évidentes de conservation, il est très difficilement consultable. C'est sans doute pour toutes ces raisons que le musée d'art et d'histoire du Judaïsme n'a jamais souhaité l'intégrer dans sa collection permanente.

R.C. : Quant à la « réalité des chiffres », il est trop facile de l'écarter d'un revers de main. Les conseillers ne sont pas les payeurs.

La vente est programmée le 19 octobre à New York. Une autre issue est-elle envisageable ?

M.E. : Je suis ouvert à tout. Si, dans les jours qui viennent, je reçois une offre de philanthropes

ou du gouvernement français pour acheter le manuscrit, je ferai une démarche auprès de Sotheby's pour déterminer dans quelles conditions une annulation de la vente est envisageable.

R.C. : À condition, bien entendu, qu'une telle offre soit ferme et définitive car il n'est pas question de lâcher la proie pour l'ombre.

Cette affaire est-elle révélatrice de la difficulté des décideurs de la communauté à se projeter vers l'avenir et à veiller à la préservation de son patrimoine sur le long terme ?

M.E. : Pour faire face à ce type de problématiques, les institutions juives devraient se réunir pour travailler ensemble. Malheureusement, les décisions importantes de la communauté ne sont sans doute pas suffisamment centralisées. Chaque institution raisonne d'abord en fonction de ses propres intérêts, et bien que nous soyons tous attachés au judaïsme, chacun prêche pour sa

paroisse. Je le regrette. Il est vrai, néanmoins, que pendant la crise du Covid, un certain nombre d'actions d'envergure comme le Fonds Myriam ont pu être menées en commun et l'on peut dire que c'était une première. Espérons que cette expérience ne restera pas isolée.

Redoutez-vous que cette affaire laisse des traces, notamment dans le monde de la culture ?

M.E. : J'espère que non, après ces mises au point. Et si, toutefois, elle devait laisser des traces, je trouverais cela particulièrement injuste. D'abord parce qu'en amont de cette affaire, c'est l'État qui a refusé d'inscrire le manuscrit au patrimoine national. Ensuite, parce que cet ouvrage est très peu consulté aujourd'hui. Enfin, parce que ces quinze dernières années, aucune institution juive n'a fait et dépensé autant pour la culture juive que l'Alliance. ■

**Propos recueillis par
Yaël Scemama**

Un document parfaitement conservé par l'Alliance

En 1870, l'Alliance israélite universelle fait l'acquisition d'un mahzor (livre de prières) magnifique au milieu d'une série de manuscrits achetés au grand savant italien Samuel David Luzzatto. « Il est l'un des plus anciens manuscrits entrés à l'Alliance et l'un des plus remarquables », explique Jean-Claude Kuperminc, le conservateur de la bibliothèque de l'AIU.

La spécificité de ce manuscrit est son très grand nombre d'enluminures. Les images représentent des formes et des visages humains, ce qui est rare dans les livres de prières. Les images se répondent entre elles et témoignent de la vie juive de l'époque. Ce manuscrit, édité au XIII^e siècle, quelque part entre le Sud de l'Allemagne et la Suisse alémanique, est une pièce unique. « Il pourrait tout à fait servir pour les offices de Roch Hachana et de Yom Kippour actuellement, ainsi Avinou Malkenou est parfaitement illustré », estime Jean-Claude Kuperminc. Le scribe juif a fait un travail d'écriture remarquable : « chaque page est arrangée différemment, l'écriture est parfaite, le feuilletter est un plaisir immense ». Les recherches sur l'iconographie de cet ouvrage informent sur l'environnement des Juifs de l'époque. Les images montrent, par

ailleurs, l'architecture et le mobilier médiéval, on reconnaît les fauteuils sur lesquels étaient assis les fidèles des synagogues, ainsi que les trépieds utilisés par les sonneurs de shofar. Cette architecture est caractéristique de l'architecture gothique médiévale. Le document de plus de 700 ans a été parfaitement conservé par l'Alliance dans ses réserves entretenues par une société d'archivage, dans un cartonnage adapté et dans des conditions idéales de lumière et d'hygrométrie. Sa restauration de qualité dans les années 1970 a permis de le montrer quelques fois au public. Il a notamment servi d'illustration à quelques livres. « Même si le voir partir aux États-Unis est regrettable, il restera accessible dans sa version numérisée, grâce au travail conjoint de la bibliothèque de l'Alliance, de la Bibliothèque nationale d'Israël et du CNRS (Institut de recherche et d'histoire des textes) », rappelle Jean-Claude Kuperminc. ■

Laura Levy

